



Plus de la moitié des salariés dans des entreprises essentiellement implantées dans la région

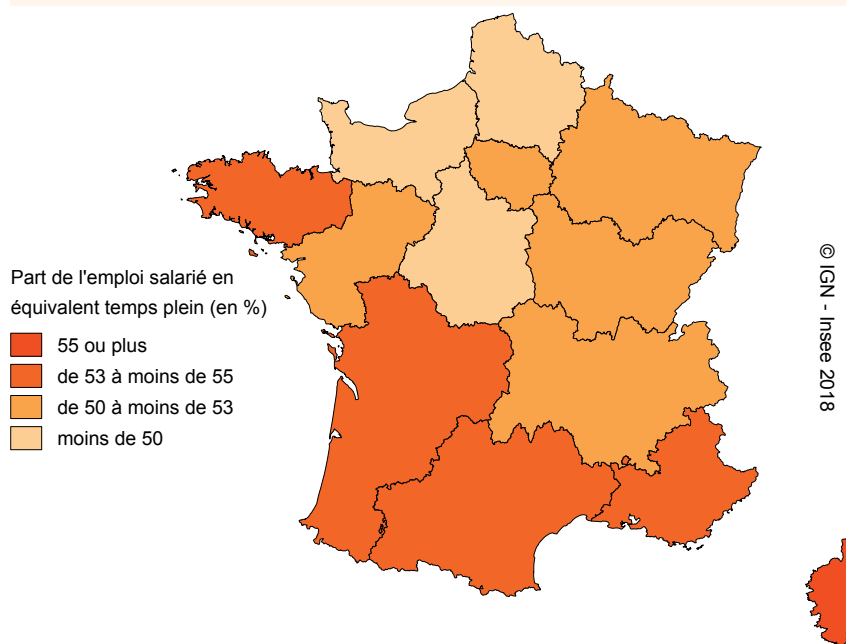
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus de la moitié de l'emploi salarié est issu d'entreprises implantées exclusivement ou quasi exclusivement dans la région. Parmi elles, deux profils se distinguent. Les entreprises uniquement implantées dans la région sont très nombreuses, généralement de petite taille et tournées vers la population présente. Les 1 700 entreprises multirégionales dont plus de 80 % des salariés travaillent en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont de taille plus importante. Leur effectif dépend pour moitié d'un centre de décision extérieur à la région et 30 % de leurs salariés travaillent dans l'industrie manufacturière. L'ensemble de ces entreprises essentiellement implantées dans la région sont plus exportatrices que leurs homologues de province.

Stéphanie Durieux, Olivier Pégaz-Blanc, Insee

En 2015, parmi les 118 000 entreprises employeuses du secteur marchand (hors agriculture) implantées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 110 600 sont dites « régionales », au sens où plus de 80 % de leur emploi salarié est situé dans la région. Celles-ci représentent 55 % des salariés de Provence-Alpes-Côte d'Azur (*figure 1*), soit la plus forte proportion des régions de province après la Corse (81 %). Compte tenu du poids de ces entreprises dans l'emploi régional, elles représentent un enjeu de développement économique particulièrement important en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au sein des entreprises « régionales », deux profils bien différents se distinguent, notamment en termes de taille, de secteur d'activité ou encore de localisation du centre de décision (*définitions*) : les monorégionales, dont l'effectif salarié est situé exclusivement dans la région, et les quasi-monorégionales, qui s'étendent en partie hors de la région.

1 La part des entreprises « régionales » dans l'emploi salarié est plus élevée dans le sud de la France



Champ : secteurs marchands hors agriculture et intérimaires.
Source : Insee, Clap, Lifi 2015

Neuf entreprises employeuses sur dix sont monorégionales

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 109 000 entreprises sont monorégionales, soit neuf entreprises employeuses sur dix (figure 2). Souvent de très petite taille, elles concentrent près de la moitié de l'emploi salarié régional (48 %). Sur l'ensemble de la France de province, la part de l'emploi salarié des entreprises monorégionales est plus faible (44 %). Par ailleurs, les entreprises monorégionales dépendent presque toujours d'un centre de décision local.

Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par la prépondérance économique des activités présentes, dédiées à la satisfaction des besoins de la population présente sur le territoire, compte tenu notamment de son caractère fortement touristique. L'activité des entreprises monorégionales est marquée par cette spécificité. Trois secteurs concentrent la moitié des salariés des entreprises monorégionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur (figure 3) : le commerce et la réparation automobile (23 %), la construction (14 %) et l'hébergement-restauration (13 %). La surreprésentation des entreprises monorégionales dans le secteur de l'hébergement et de la restauration est une spécificité régionale. En moyenne, dans les régions de province, seuls 9 % des salariés des entreprises monorégionales travaillent dans ce secteur. Au vu de l'orientation économique de la région, l'industrie manufacturière (industrie de transformation des biens) pèse également moins que dans l'ensemble de la France. Ce secteur concentre 9 % de l'emploi salarié contre

2 Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales ont des profils différents

Indicateurs sur les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur selon leur niveau de régionalité

	Entreprises monorégionales	Entreprises quasi-monorégionales	Autres entreprises multirégionales	Ensemble
Entreprises employeuses implantées dans la région				
en nombre	108 964	1 685	7 276	117 925
en %	92	1	6	100
en effectif salarié	459 000	65 600	430 400	955 000
en % d'effectif salarié	48	7	45	100
Répartition des effectifs salariés selon la catégorie d'entreprise (en %)				
microentreprises	49	4	0	24
petites et moyennes entreprises	43	42	9	28
entreprises de taille intermédiaire	7	40	32	21
grandes entreprises	0	14	58	27
selon le centre de décision de l'entreprise (en %)				
à l'étranger	2	16	17	10
hors de la région en France	1	32	70	34
dans la région	97	52	13	56

Champ : secteurs marchands hors agriculture et intérimaires. Effectifs salariés en ETP (équivalent temps plein).

Source : Insee, Clap, Lifi 2015

16 % pour les entreprises monorégionales en France de province.

Les entreprises monorégionales sont de petite taille

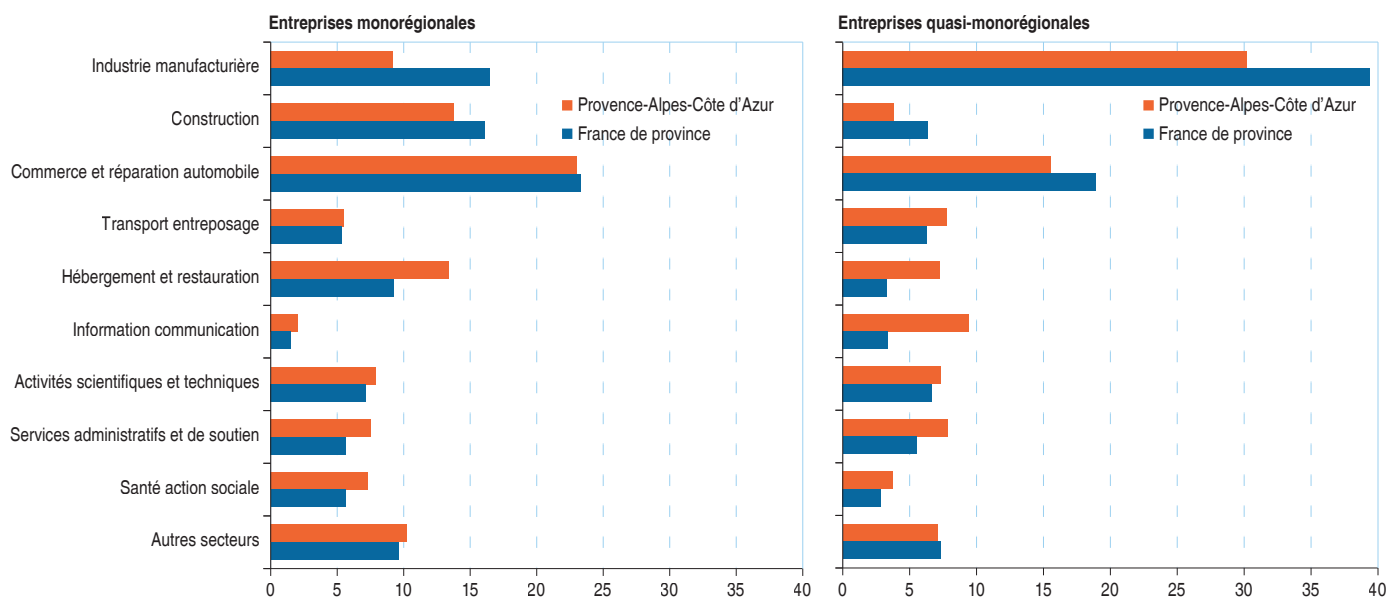
Parmi les entreprises monorégionales employeuses, 92 % sont des microentreprises (définitions). Seules 9 000 sont de taille plus importante, il s'agit essentiellement de petites et moyennes entreprises (PME) d'une vingtaine de salariés en moyenne.

Les PME représentent 43 % de l'emploi salarié des entreprises monorégionales contre 50 % sur l'ensemble de la France de province. Les microentreprises concentrent, elles, 49 % de l'effectif salarié contre 42 % sur l'ensemble de la France de province. Il s'agit du taux régional le plus élevé avec celui de la Corse.

Tournées vers les services aux particuliers, les entreprises monorégionales sont plus présentes dans les zones urbaines ou fortement touristiques.

3 Les entreprises quasi-monorégionales sont plus concentrées sectoriellement que les entreprises monorégionales

Part de l'emploi salarié en équivalent temps plein des entreprises monorégionales et quasi-monorégionales par secteur (en %)



Champ : secteurs marchands hors agriculture et intérimaires.

Source : Insee, Clap, Lifi 2015

Des entreprises quasi-monorégionales moins tournées vers l'industrie que celles de province

Aux côtés des entreprises monorégionales, d'autres entreprises sont essentiellement implantées dans la région mais disposent d'un ou plusieurs établissements ailleurs. Elles sont ainsi 1 700 à compter plus de 80 % de leurs effectifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et ces entreprises quasi-monorégionales représentent 7 % de l'emploi salarié régional (figure 2). Elles sont par conséquent plus grandes que les entreprises monorégionales employeuses de la région avec en moyenne quarante salariés au sein de leur effectif. Parmi elles, figurent des fleurons des technologies de pointe.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'industrie manufacturière à elle seule regroupe 30 % de l'emploi des entreprises quasi-monorégionales (figure 3). Néanmoins, cette orientation sectorielle est encore plus marquée en moyenne dans les autres régions de province (39 % des salariés dans l'industrie manufacturière). Dans la région, les entreprises quasi-monorégionales industrielles les plus importantes sont spécialisées dans des secteurs porteurs : Airbus Hélicoptères dans l'aéronautique à Marignane, Mane dans l'industrie de la parfumerie à Grasse, ou Investec (produits pharmaceutiques), dans la zone de Carros près de Nice.

Le deuxième secteur employeur au sein des entreprises quasi-monorégionales est le commerce et la réparation automobile (16 %) mais il est également moins présent que sur l'ensemble de la France de province (19 %).

D'autres secteurs sont, en revanche, sur-représentés dans la région comme celui de l'information et la communication. En effet, avec notamment la présence d'Amadeus, fournisseur d'applications de réservation de billets de voyage, ce secteur représente 9 % de l'emploi des entreprises quasi-monorégionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 3 % en France de province.

Enfin, la région possède, grâce à sa façade maritime, un avantage dans le secteur des transports et de l'entrepôt qui bénéficie aux entreprises quasi-monorégionales. Les deux plus gros employeurs du secteur sont des entreprises quasi-monorégionales spécialisées dans le transport maritime (Bourbon Corporation et le Grand port maritime de Marseille). Ce secteur représente 8 % de l'effectif salarié des entreprises quasi-monorégionales contre 6 % en moyenne en France de province.

Les entreprises monorégionales et surtout quasi-monorégionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont un taux d'exportation important

Les entreprises « régionales » réalisent 14 % de leur chiffre d'affaires (CA) à l'export (figure) contre 10 % en moyenne pour celles de France de province. Qu'elles soient monorégionales ou quasi-monorégionales, les entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent le taux d'export le plus élevé des régions de province. En effet, plusieurs entreprises phares de la région ont une forte propension à l'exportation. Sept d'entre elles concentrent, à elles seules, la moitié du CA à l'export des entreprises « régionales » de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

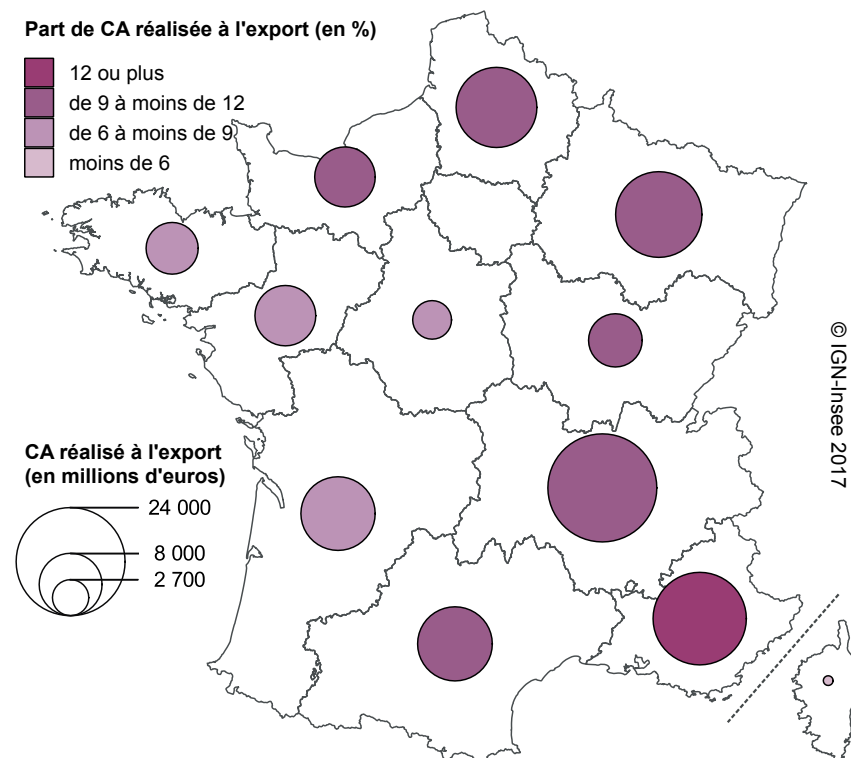
Les entreprises industrielles portent cette tendance exportatrice. Plus de 40 % de leur CA est réalisé à l'export et elles représentent, en valeur, près de 45 % des exportations des entreprises étudiées.

Les entreprises quasi-monorégionales ont un taux d'exportation élevé (40 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 22 % en France de province). Elles contribuent pour près de la moitié (44 %) aux exportations des entreprises « régionales ». Trois sociétés (Airbus Hélicoptères, Amadeus et Bourbon Corporation) concentrent la majeure partie du CA à l'export des entreprises quasi-monorégionales.

Le taux d'export des entreprises monorégionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 9 % en moyenne, contre 7 % en France de province. Celles qui contribuent le plus aux exportations sont industrielles.

Les entreprises essentiellement implantées dans la région sont plus exportatrices qu'ailleurs

Chiffre d'affaires à l'export et taux d'exportation des entreprises « régionales » par région



Champ : secteurs marchands hors agriculture, intérimaires et activités financières et d'assurance.
Source : Insee, Clap, Lifi 2015

Les entreprises quasi-monorégionales sont majoritairement des PME ou des ETI

Les catégories d'entreprise les plus répandues sont les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Elles concentrent l'essentiel de l'emploi des entreprises quasi-monorégionales (82 % de leurs effectifs). Dans les régions de province, cette part est encore plus forte (96 %). En effet, spécificité régionale, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte une entreprise quasi-monorégionale d'échelle mondiale : Airbus

Hélicoptères, implantée près de l'étang de Berre, qui appartient à la catégorie des grandes entreprises.

Si les PME employeuses sont composées en moyenne d'une quarantaine de salariés dans la région, les ETI quasi-monorégionales ont un effectif moyen proche des 500 salariés.

Concentrées sectoriellement, les entreprises quasi-monorégionales le sont également géographiquement. Elles sont souvent implantées dans des technopoles, des

zones d'activité en périphérie des métropoles ou à proximité des zones portuaires de Marseille-Fos, en lien avec l'activité maritime.

L'emploi des entreprises quasi-monorégionales dépend pour moitié de décideurs extérieurs à la région

Que ce soit parce que son siège social est hors de la région ou parce qu'elle relève d'un groupe stratégiquement piloté hors de Provence-Alpes-Côte d'Azur, une entreprise quasi-monorégionale peut dépendre d'une autre région ou de l'étranger.

Près de la moitié de l'effectif salarié des entreprises quasi-monorégionales est ainsi contrôlé par des centres de décision situés

en dehors de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans 32 % des cas, l'emploi des entreprises quasi-monorégionales dépend d'une autre région française et même, dans 16 % des cas, de centres de décision étrangers. Par exemple, la direc-

tion d'Amadeus est madrilène et Airbus Hélicoptères dépend d'un centre de décision toulousain, alors que Mane et Investec ont leurs centres de décision implantés localement dans les Alpes-Maritimes. ■

Sources

Le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) vise à fournir des statistiques sur le tissu économique local. Le système d'information sur les liaisons financières entre sociétés (Lifi) vise à identifier les groupes de sociétés opérant en France et à déterminer leur contour. Les données Lifi sont construites à partir des données de la Banque de France et des données du répertoire d'entreprises contrôlées majoritairement par l'État (Recme). Ces données sont complétées par des données commerciales de Bureau Van Dijk (BvD) : la base Diane constituée à partir des obligations de publicité légale obligatoire auprès du greffe du tribunal.

Définitions

Une **entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Plusieurs critères sont possibles pour définir la **régionalité d'une entreprise**. Celui qui a été retenu dans cette étude est la part d'emploi d'une entreprise dans une région donnée. Lorsque l'ensemble de l'effectif salarié de l'entreprise est présent dans un ou plusieurs établissement(s) implanté(s) uniquement au sein d'une seule région, on parle alors d'entreprise monorégionale.

Dans le cas où son effectif salarié est présent dans des établissements implantés sur plusieurs régions, il s'agit alors d'une entreprise multirégionale. Si au moins 80 % de l'effectif salarié d'une entreprise multirégionale est concentré dans des établissements implantés dans la même région, cette entreprise est définie comme étant quasi-monorégionale.

Les entreprises monorégionales et quasi-monorégionales représentent donc les entreprises essentiellement implantées dans une région donnée. Le terme d'entreprises « régionales » représentera dans cette étude l'ensemble des entreprises monorégionales et des entreprises quasi-monorégionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Quatre **catégories d'entreprises** sont définies par l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (2008) pour les besoins de l'analyse statistique et économique.

Une **microentreprise** est une entreprise qui, d'une part, occupe moins de 10 personnes et d'autre part, a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

La catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)** est constituée des entreprises qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Une **entreprise de taille intermédiaire (ETI)** est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Une entreprise qui a moins de 250 salariés mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.

Une **grande entreprise** est une entreprise qui n'est pas classée dans les catégories précédentes. Elle vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan.

Le **centre de décision** d'une entreprise est l'entité qui prend les décisions stratégiques du groupe de sociétés dont dépend l'entreprise et où se réunissent les dirigeants ou le conseil d'administration de ce groupe.

Régionalité ne signifie pas indépendance décisionnelle ; de grandes entreprises appartenant à des multinationales étrangères peuvent

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : novembre 2018
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en France – Édition 2018 », *Insee Références*, novembre 2018
- Novella S., « 44 % de l'emploi salarié marchand régional dépend de centres de décision extérieurs », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 58, février 2018
- Piot F., « Des petites entreprises nettement majoritaires et relativement autonomes en Nouvelle-Aquitaine », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 53, février 2018
- Omont L., « Qu'est-ce qu'une entreprise francilienne ? », *Insee Analyses Île-de-France* n° 66, septembre 2017

